

Le Chili, un pays en transformation

Antonio DELFAU* et Sebastián KAUFMANN SALINAS**

Traduit de l'espagnol par François Euvé

Le 11 mars dernier, la socialiste Michelle Bachelet est devenue pour la deuxième fois chef de l'État et du gouvernement du Chili. Son élection marquait le début du sixième mandat présidentiel depuis le retour à la démocratie, après la longue dictature militaire (1973-1989) conduite par le général Augusto Pinochet.

Exactement six mois auparavant, le 11 septembre 2013, était célébré le quarantième anniversaire du coup d'État qui vit le bombardement du palais présidentiel de la Moneda, le renversement, puis le suicide du président Salvador Allende et le début de la dictature. Après avoir tiré la leçon des récentes élections, le présent article reviendra sur cet événement qui a profondément et durablement marqué l'histoire récente du Chili afin de mesurer ce qui a changé et ce qui devrait encore changer dans la société chilienne.

Un programme électoral

Michelle Bachelet fut la première femme à accéder à la présidence du Chili, entre 2006 et 2010. Elle fut réélue le 15 décembre dernier avec 62 % des voix et l'appui d'une coalition de centre-gauche. La « Nouvelle majorité » est proche de l'alliance qui était alors au pouvoir, mais la coalition s'est aujourd'hui élargie jusqu'à inclure le Parti communiste. Lors du premier tour, le 17 novembre, Michelle Bachelet était arrivée en tête des neuf candidats (ce chiffre représentait le plus grand nombre de postulants à la présidence pour ces trente dernières années). Le second tour la vit affronter Evelyn Matthei, ancienne sénatrice et ancienne ministre, candidate de la coalition de centre-droit, « Alliance pour le Chili », parti auquel appartient son prédécesseur, Sebastian Piñera.

La victoire confortable de Michelle Bachelet fut précédée par de nombreux sondages qui annonçaient une avance sur ses concurrents. Cette position avantageuse était déjà claire longtemps auparavant, avant même son retour au Chili après pratiquement quatre années passées à New York (de septembre 2010 à mars 2013) comme directrice exécutive de l'Agence des Nations Unies pour les femmes (« ONU-Femmes » ou « Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes »).

Le solide appui populaire est confirmé par le très bon résultat obtenu par sa coalition aux élections parlementaires tenues en même temps que le premier tour des présidentielles, le 17 novembre. Le pacte électoral qui appuyait Michelle Bachelet obtint 21 sièges sur 38 au Sénat et 67 des 120 sièges à la Chambre des députés. Ce résultat lui donne une majorité législative suffisante (ou proche du minimum requis, en fonction des quorums exigés) pour pouvoir concrétiser la plupart des objectifs de son programme de gouvernement. Ce programme d'action comporte trois piliers principaux : une nouvelle Constitution, une éducation gratuite et de qualité pour tous, et une réforme fiscale pour la financer et pour réduire les inégalités. Ces mesures sont largement partagées par les diverses composantes du pacte politique de la « Nouvelle majorité ». Tous ces éléments contribuent à renforcer les attentes des Chiliens.

Le malaise de la société chilienne

Les indicateurs économiques du pays sont en général positifs. De très remarquables avancées sociales ont été enregistrées ces vingt dernières années. Pourtant, depuis 2006, le pays a connu une série de nombreuses protestations et d'expressions de mécontentement populaire dans divers secteurs, ce qui reflète une insatisfaction présente dans une grande partie de la société. Ces expressions débutèrent en 2006 avec les premières protestations de lycéens qui réclamaient une meilleure éducation. Dans les années ultérieures, elles se poursuivirent et se développèrent par l'action des milieux universitaires et, par la suite, d'autres groupes sociaux. Aux protestations dénonçant la mauvaise qualité de l'enseignement se sont ajoutées des critiques adressées à la centralisation excessive du pays, la capitale Santiago portant ombrage aux régions. D'autres sujets de mécontentement ne tardèrent pas à s'aggraver : conséquences environnementales de l'activité d'un certain nombre d'entreprises, perte de pouvoir des syndicats dans les négociations, rémunérations trop basses. Contribuèrent aussi au malaise ambiant les pratiques abusives de diverses firmes, commerciales, pharmaceutiques, bancaires et financières, entre autres. Enfin, il faut prendre en compte les protestations des peuples indigènes du fait du peu d'attention que recevaient leurs demandes. Le mécontentement a donc pris différentes formes d'expressions.

Les nombreux groupes syndicaux professionnels ou étudiants ont déjà prévenu que, dans les mois à venir, ils maintiendraient la mobilisation sur leurs diverses demandes. Ils ont annoncé que ces dernières ne seraient ni réduites ni repoussées, même s'ils reconnaissent qu'elles sont déjà largement prises en compte dans le nouveau programme de gouvernement de Michelle Bachelet.

Réformes institutionnelles

À côté de ces sujets de contestations, il existe un autre ensemble de thèmes qui seront prioritairement objet d'attention dans les premiers temps du nouveau gouvernement. Il s'agit de questions qui, bien qu'elles n'aient pas été en première ligne des demandes exprimées dans la rue, sont largement partagées par la population et se réfèrent à des composantes essentielles de la vie politique. Elles sont autant d'obstacles à la résolution des problèmes rappelés plus haut. Parmi ces questions, il faut mentionner : le maintien d'un système électoral binominal qui, au Congrès, empêche que soient représentées de manière proportionnelle les différentes forces politiques ; les difficultés que rencontrent les partis politiques à être des organes effectifs de représentation et d'expression des intérêts des citoyens ; le maintien de quorums législatifs excessifs qui empêchent de mener des réformes constitutionnelles ; le poids considérable du pouvoir exécutif dans ses relations avec le Parlement, héritage de la Constitution de l'époque de Pinochet. De l'avis de beaucoup, un autre problème est à prendre en considération : la définition du rôle de l'État dans la Charte fondamentale qui limite sa capacité d'action dans des matières comme les prestations sociales ou la protection des ressources naturelles. La nécessité s'impose de plus en plus de mener un débat approfondi sur les réformes constitutionnelles, avec la perspective d'une nouvelle Constitution de la République.

Ce scénario, qui associe une présidente de la République jouissant d'une grande popularité, une coalition politique suffisamment forte pour pouvoir faire passer au Congrès des réformes significatives et un ensemble bien défini de tâches à accomplir, conduit différents analystes à penser que le pays pourrait se trouver au début d'un nouveau cycle de son histoire.

Au Chili, cela est généralement compris comme un nouveau chemin pour progresser sur la voie des transformations nécessaires. Cela voudrait dire qu'il s'agirait de laisser en arrière des formules employées de manière récurrente depuis que le pays est revenu à la démocratie en 1990. Pour assurer une transition sans heurts, on a cherché le maximum de consensus possible, tout en maintenant en activité les grandes structures légales et constitutionnelles héritées de la période dictatoriale.

En contraste avec la situation précédente, les conditions nouvelles permettraient, en premier lieu, de gouverner en donnant clairement la priorité aux propositions des autorités élues. Cela n'empêche pas de chercher sur certains dossiers un accord avec l'opposition, mais à condition que soient clairement définis les objectifs des gouvernants. En deuxième lieu, il serait possible de traiter des questions qui n'avaient été que peu abordées jusqu'à maintenant. Comme nous le disions en commençant, les trois éléments principaux du programme de Michelle Bachelet sont : une nouvelle Constitution, une réforme fiscale réduisant les inégalités scandaleuses encore présentes au Chili et la mise en place d'un système éducatif qui vise à introduire à moyen terme une éducation gratuite de qualité. De la même façon, pendant sa campagne, la Présidente avait fréquemment insisté sur sa volonté d'avancer vers un État qui garantisse les droits de tous les citoyens, un objectif qui nécessite une série de réformes législatives et administratives de grande envergure.

Les grandes attentes des Chiliens

Nous pouvons dire, par conséquent, que les objectifs du nouveau gouvernement de Michelle Bachelet posent de grands défis, à la hauteur des attentes de la population. Aujourd'hui, une grande partie de la société est mobilisée pour la défense de ses droits, tandis que les partis politiques sont affaiblis et que l'activité politique se trouve fortement mise en question.

Un indice clair de cela est le taux de participation aux récentes élections présidentielles de décembre : à peine 41 % des électeurs se sont déplacés. Il s'agit de la participation la plus basse pour une élection présidentielle chilienne, qui fut d'ailleurs la première où le vote n'était pas obligatoire. Cette donnée renforce le sentiment que les Chiliens ne se sentent pas effectivement représentés par l'institution politique. Ce phénomène est allé croissant depuis le retour à la démocratie : aux présidentielles de 1989, la participation était de 95 %. Il faut évidemment tenir compte du fait qu'aux dernières élections, le vote était pour la première fois volontaire.

Face à cette prise de distance des citoyens à l'égard de l'activité politique traditionnelle, il apparaît que la nouvelle Présidente ne pourra gagner un niveau de gouvernance suffisant que si elle se montre capable de promouvoir effectivement les mesures qu'elle a annoncées. À la différence des premières années de l'après-dictature où il s'agissait avant tout de stabiliser la démocratie retrouvée, il serait aujourd'hui risqué de pratiquer l'immobilisme dans la gestion gouvernementale ou de s'en tenir au principe de conserver un certain nombre de positions fondamentales. Il semble que les Chiliens aient pris conscience que s'ouvrirait maintenant le temps des réformes de fond, qu'il revient aux nouvelles autorités politiques de mettre en œuvre.

La priorité centrale de lutter contre les inégalités est reconnue par Michelle Bachelet elle-même dans son programme électoral, « Un Chili pour tous ». Le programme fait référence à la nécessité d'apporter de profonds changements structurels, détaillant un projet de réforme

fiscale, l'idée d'une éducation pour tous de qualité et la nécessité d'une « nouvelle Constitution qui nous représente ». Avec cela, Michelle Bachelet souligne qu'« avoir un bon gouvernement implique de savoir piloter les changements ». Le ton de son propos laisse entendre qu'il est raisonnable d'attendre de son gouvernement une attitude de prudence, dans la conscience qu'il faut préserver les facteurs qui ont permis la croissance économique de ces dernières années. La candidate déclarait dans son programme électoral que « les transformations que nous mettrons en œuvre sont le début d'un projet de longue haleine qui vise à apporter les changements nécessaires au modèle de développement qu'a connu notre pays. Ce projet implique des tâches qu'aujourd'hui nous sommes en situation d'entreprendre bien que, par leur ampleur, certaines dépasseront sans doute l'horizon de mon mandat présidentiel. »

Retour sur un coup d'État

Ce large projet de réforme doit être replacé sur le fond de l'histoire récente du Chili, encore profondément marquée par la période dictatoriale. Les suites de cette époque ont vu un déplacement net des repères. À la première phase de condamnation morale unanime a succédé une phase de justification, tendant à relativiser ce qui s'était passé alors. Primait l'idée d'un large consensus qui, en particulier, ne remettait pas en cause les grandes structures législatives qui avaient été mises en place sous la dictature. Mais les choses semblent en train de changer.

Le quarantième anniversaire du coup d'État du 11 septembre 1973 a permis en effet de faire une relecture de l'histoire récente du Chili du point de vue de son évolution politique et morale. Un grand nombre d'émissions de télévision, d'abondantes publications, des colloques, des séminaires universitaires, des débats en tout genre ont projeté sur le passé un regard qu'il aurait été difficile d'imaginer il y a dix ans.

À l'occasion de cet anniversaire, on ne peut pas s'empêcher de penser à ce que Hannah Arendt appelait « la banalité du mal ». Qu'est-ce qui a fait que tant de gens ordinaires n'ont pas cherché à voir, se sont laissés gagner par des explications absurdes, ont soutenu des théories hasardeuses pour justifier le terrorisme d'État ? Compte tenu des paramètres propres au contexte de la guerre froide, la dictature dans notre pays fut exceptionnellement cruelle. Pourtant en cela les Chiliens ne furent ni originaux ni isolés. Un large spectre de régimes militaires s'étendait alors sur toute l'Amérique latine.

Quarante ans après ces événements, il est plus difficile d'expliquer pourquoi certains hommes politiques peinent encore à qualifier de dictatorial le cruel gouvernement militaire qui a duré près de deux décennies. Les Chiliens ont dû parcourir un long chemin pour assimiler les horreurs de ce régime. Comme le disait de manière prophétique en 1979 un collaborateur de *Mensaje* récemment disparu, le P. Ramon Angel Cifuentes Grez, sj : « ce qu'il nous a été donné de vivre au Chili pendant ces années paraîtra in-vraisemblable aux générations futures. » Malgré la diversité des analyses des dix-sept années de dictature militaire, personne ne peut méconnaître son usage du terrorisme d'État ni ses actes de violence.

Notre pays continue d'être marqué par les divisions de l'époque du gouvernement de Salvador Allende, qui furent le prélude à l'effondrement institutionnel que signifia la dictature du général Pinochet. La fracture politique et sociale qui entraîna alors la crise continue à se manifester aujourd'hui dans notre société, dans le vote des citoyens, tout comme dans notre incapacité à élaborer un projet national. Elle se montre aussi dans notre difficulté à avancer

vers des accords constitutionnels majeurs ou dans l'absence d'une vision partagée dans des domaines aussi cruciaux que l'éducation ou la sécurité sociale.

Les facteurs qui contribuèrent à cette situation proviennent d'une grande difficulté à s'accorder sur les faits et les forces qui ont favorisé le coup d'État militaire. Dans la conjoncture politique de la fin des années 60 et du début des années 70, beaucoup croyaient aveuglément que l'on pourrait avancer sans concessions vers de grandes réformes structurelles. La confrontation fut renforcée par un contexte international hautement conflictuel et idéologique, qui fit tomber les démocraties et amena au pouvoir des gouvernements autocratiques.

Prendre en considération cet épisode de notre histoire, avec toute la douleur que cela implique, suppose de reconnaître que nous ne serons jamais totalement libérés de la violence. C'est une possibilité toujours présente, même quand les institutions sociales et politiques remplissent leur rôle. Prendre en considération le coup d'État, c'est oser regarder en face la violence – notre propre capacité à la commettre. C'est la seule manière de la dominer. Le mal se banalise parce que nous ne le voyons pas et que nous ne voulons pas le voir.

Il importe de faire mémoire d'un épisode aussi douloureux afin d'estimer d'autant plus la démocratie et renforcer les attitudes favorables à des projets partagés au bénéfice de tous. Toutes les forces politiques partagent une responsabilité dans la crise de la démocratie.

Vers la réconciliation

Aujourd'hui, la société chilienne semble globalement réconciliée avec elle-même. La plupart d'entre nous avons des amis dans les diverses familles politiques et les options politiques ne sont plus des facteurs fondamentaux de division sociale. La classe politique est capable de travailler ensemble, sans que le passé n'établisse un mur infranchissable.

Pour autant, les débats éthiques que nous avons eus de manière intense en septembre dernier, et que nous continuerons probablement d'avoir dans les mois qui viennent, devraient viser à la reconstruction de nos consensus normatifs fondamentaux. Toute société comporte des désaccords. C'est salutaire. Mais il faut des accords minimaux qui assurent la confiance et permettent de bâtir un futur commun. Les crises institutionnelles de l'ampleur de celles que nous avons connues ont comme conséquence une fracture du consensus. La refondation de nos accords normatifs suppose l'affirmation du « plus jamais » et les demandes de pardon.

De nombreuses raisons, de nature psychologique ou sociologique, peuvent être invoquées pour justifier a posteriori des positions morales qui apparaissent aujourd'hui comme inacceptables. Elles ne devraient pas servir d'excuses. Un adulte qui a agi en totale possession de ses facultés doit être capable de rendre compte de ses actes, même si ces derniers ont été influencés par un environnement moral délétère. Sinon, il faudrait alors excuser les criminels nazis et tant d'autres, et ce serait au détriment de tout progrès moral. Le fait que certains aient, en toute bonne foi, adopté des attitudes morales répréhensibles, ne les dispense pas d'un jugement moral. Celui-ci a à voir avec la tragédie de l'histoire. Mais, précisément du fait que l'histoire a quelque chose de tragique, nous devons avoir la capacité d'accueillir volontiers celui qui, après avoir réfléchi, se rend compte qu'il a mal agi. Cet accueil n'exclut pas, mais suppose, la justice et la vérité.

Un pays qui change

Dans les dix dernières années, la géographie morale du pays a en effet changé de manière substantielle. Si un scepticisme se manifeste dans la population en général quant aux questions politiques, c'est l'inverse parmi la jeunesse. Ceux qui pensaient que la politique était une « affaire de vieux » et qu'elle serait progressivement remplacée par un consensus exprimant la « fin de l'histoire », selon l'expression de Francis Fukuyama, où démocratie libérale et capitalisme auraient dit leur dernier mot, se sont trompés. Le paradoxe est la situation d'un pays qui, bien qu'en pleine croissance économique, éprouve une grande frustration et un profond malaise. Les jeunes manifestent et, par leur action, exercent une influence sur les programmes politiques.

Nous commençons à découvrir que les modernisations auxquelles le pays a été exposé ces dernières décennies ont un revers, que nous n'avions pas vu ou pas voulu voir. Nous nous rendons compte maintenant que nous avons vécu sous un régime politique qui a inhibé l'expression de la majorité de manière considérable et sous un régime économique qui, tout en accroissant le bien-être de la population dans son ensemble, a été conçu de telle sorte que les biens sociaux étaient majoritairement remis entre les mains du marché.

La population se sent collectivement actrice de sa propre histoire. Le modèle politique et économique que nous considérons comme le plus raisonnable, comme évident, devient objet d'examen. Cela fait prendre conscience qu'un autre futur est possible et que de nombreux « consensus » ne sont rien d'autre que des options qu'il est tout à fait possible de changer.

*Jésuite, Rédacteur en chef de *Mensaje* (Santiago, Chili).

**Professeur de philosophie, Université Alberto Hurtado, Santiago, Chili.

Etudes, avril 2014, pp. 19 – 28.